

MESSES DOMINICALES – 16^e dimanche du temps ordinaire

Samedi (16)

17 h * - Action de grâce – les Filles d'Isabelle, cercle n° 1296

Dimanche (17)

- 8 h 30 * - Robert Castonguay – offrandes aux funérailles
 * - Jean-Guy Bolduc – Claude, Huguette et Julie Bolduc
 * - Yvon Lavallée – Céline Martin
 * - Révérend Père Roland Tessier, o.m.i (1^{er} anniversaire) – Lise
 * - Roger Chartrand – son épouse
 * - Action de grâce – une paroissienne
 * - Action de grâce – une paroissienne
 * - En l'honneur de la Vierge Immaculée – Gérard, Sissi, Mia, Mary, Ron et Al
- 10 h * - Mgr Paul Racine – sa famille
 * - Julienne Chagnon-Morin – la succession
 * - René Bisson – Suzanne et Jean-Guy Bisson
 * - Donat Séguin – Lorraine
 * - Gérard Villedrouin (3^e anniversaire) – Karine Surprenant
 * - Dominique Boucher – Laurier et Lucille Lamarche
 * - Michel Lauzon – offrandes aux funérailles
 * - Gisèle Lalonde – Club 60 d'Orléans
 * - Jacqueline Major – Marie-Andrée et Yvan Roger
 * - Marie Tessier-Gibault – Sam et Françoise Moore
 * - Laurette Lafond-Cloutier – Louise Bilodeau
 * - Ebella Sophie et pour les âmes du purgatoire – Josepha Le Cras
 * - Yvette Ferland – Michelle Corriveau
- 11 h 30 * - Cécile Lamoureux – sa famille
 16 h 30 * - Aux intentions des paroissiennes et paroissiens – le curé

**MESSES DE LA SEMAINE**Lundi (18) **Temps ordinaire**

19 h * - Jean-Charles Mainville – le Comité de liturgie de la paroisse St-Joseph

Mardi (19) **Temps ordinaire**

19 h * - En l'honneur de la Très Sainte Vierge et pour les âmes du purgatoire – Prosper et Calixte

19 h 30 * - *Rencontre du groupe de prières*Mercredi (20) **Temps ordinaire**

19 h * - Danielle Grenier – Julie Grenier

Jeudi (21) **Temps ordinaire - Pour demander le pardon des péchés**

19 h * - Denis Bélanger – son épouse et sa famille

Vendredi (22) **Sainte Marie Madeleine**

19 h * - Marcel St-Louis – M. Bourdeau

MESSES DOMINICALES – 17^e dimanche du temps ordinaire

Samedi (23)

17 h * - Aurèle Ladouceur – Anne-Marie Delorme

Dimanche (24)

- 8 h 30 * - Julienne Chagnon-Morin – La succession
 * - Huguette Lemieux – son époux et ses enfants
 * - Alcide Rollin – ses enfants
 * - Jean-Paul Lemay – offrandes aux funérailles
 * - Roger Chartrand – son épouse
 * - Henri, Louise et André Deschamps – Liette Deschamps
 * - Georges Tremblay – Gérard et Véronique Lafrance
 * - Parents défunts – une paroissienne
 * - Action de grâce – une paroissienne
 * - En l'honneur de la Vierge Immaculée – Gérard, Sissi, Mia, Mary, Ron et Al
- 10 h * - Mgr Paul Racine – sa famille
 * - Teresa et Maurice Comeau – Mona Butler
 * - Jeanne Brisebois – son fils Michel
 * - Laurier Bélanger – offrandes aux funérailles
 * - Guy Cléroux – offrandes aux funérailles
 * - Diane Bertrand – offrandes aux funérailles
 * - Yvette Rochfort – offrandes aux funérailles
 * - Dominique Boucher – Laurier et Lucille Lamarche
 * - Jacqueline Major – Michelle Arsenault
 * - Denise Séguin – son épouse Ernest Séguin et les enfants
 * - Armana Laplante – Hélène Boutin



- * - Jeannine Groulx (1^{er} anniversaire) – ses enfants
- 11 h 30 * - Adrien Dumoulin – Suzanne et Jean-Guy Bisson
- 16 h 30 * - Aux intentions des paroissiennes et paroissiens – le curé

Les offrandes de dimanche dernier

Ma juste part (231 env.) : 4 411 \$
 Retraits directs : Ma juste part : 373 \$
 Prions en Église : 47 \$
 Souscriptions approuvées : 1 642 \$

MERCI!



Support (95 env.) : 1 278 \$
 Support : 131 \$
 Lampions : 444 \$

La Parole nous interpelle : Dieu s'invite chez nous!

La première lecture et l'évangile de ce dimanche nous parlent de l'accueil et de l'hospitalité. Abraham se montre très généreux envers les trois hommes qui s'approchent de sa tente. Jésus reçoit l'hospitalité dans la maison de Marthe et Marie. Voilà donc deux récits très proches l'un de l'autre. Mais il y a entre eux une différence importante. Dans la première lecture, ce qui est mis en avant, c'est la générosité du patriarche qui accueille les invités. Dans l'évangile par contre, Jésus fait comprendre à Marthe que sa sœur Marie a choisi la meilleure part. Bien sûr, il importe que le service soit assuré correctement. Mais un hôte est plus honoré quand on prend le temps de l'écouter et de comprendre ce qu'il veut. C'est encore plus vrai pour Jésus car il est "la Parole de Dieu". Comme à Mambré et comme à Béthanie, le Seigneur continue à s'inviter. C'est ce qui se passe dans chaque Eucharistie. Il reçoit nos offrandes mais c'est pour se donner lui-même : "Prenez et mangez..." Il est toujours là pour nous offrir la meilleure part : la Parole de vie et le Pain du Royaume. Puis à la fin de la messe, nous serons envoyés pour la porter à nos frères et à nos sœurs.



Bon dimanche!

P. Apollinaire Ntamabyaliro

ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Écho du Festival de la Parole

Le samedi 9 juillet, nous avons eu la joie d'accueillir dans notre paroisse un événement interdiocésain, le Festival de la Parole de Dieu. Malgré la journée pluvieuse, le festival s'est bien déroulé. Tout le monde est rentré content de l'action du Saint-Esprit. Le seul bémol que j'ai personnellement entendu, c'est la sonorisation de notre Église. Au nom du comité du festival, je tiens à dire merci à tous ceux et toutes celles qui ont travaillé hardiment pour la réussite de cet événement spirituel et pastoral. Merci aussi aux paroissiennes et paroissiens de Saint-Joseph pour leur hospitalité. Le prochain festival aura lieu le samedi 8 juillet 2017. Que Dieu vous bénisse!

Au nom du comité du festival, *Père Apollinaire Ntamabyaliro*

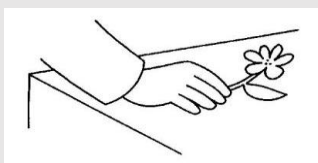
Baptême

Ce dimanche 17 juillet à la messe de 11 h 30, nous avons la joie d'accueillir dans notre communauté chrétienne :

★ Logan, enfant de Eric McNeely et Natalie Vernier.

Cérémonie au cimetière St-Joseph d'Orléans

À chaque année, nous honorons les défunts en organisant une cérémonie au cimetière St-Joseph Elle aura lieu le dimanche 28 août à 11 h 30 avec la célébration de la messe dominicale. Nous vous invitons à apporter votre chaise. En cas de pluie, la cérémonie se déroulera en l'église St-Joseph. Moyennant un léger coût, hamburgers, hot dogs et épis de maïs seront servis après la messe dans le stationnement à l'arrière de l'église. En cas de mauvais temps, la salle paroissiale sera disponible.



Gagnant du tirage

Nos félicitations à « TAING JEWELLERS », notre gagnant du 13^e tirage du prix de 500 \$ qui a eu lieu la semaine dernière. Nous profitons de l'occasion pour remercier ce commerçant qui nous a remis la totalité du lot gagnant au profit de notre campagne de financement. Bonne chance aux participants pour le prochain tirage qui aura lieu le 23 juillet!



COIN DE LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT



**LES TRAVAUX DE RÉNOVATION
 SE POURSUIVENT EN 2016.
 CONTINUONS À SUPPORTER GÉNÉREUSEMENT LA
 CAMPAGNE AFIN D'ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF!
 MERCI AUX DONATRICES ET DONATEURS!**

(SUITE) - Extrait de la Déclaration du Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada sur l'approbation du projet de loi C-14 qui légalise l'euthanasie et le suicide assisté

La mise à mort intentionnelle d'une vie humaine – qu'il s'agisse d'une personne âgée, d'un enfant, d'un adulte vulnérable, d'un embryon ou d'une personne mourante – est un acte grave et moralement injustifiable. Notre société doit rejeter tout ce qui porte atteinte à la vie elle-même : le meurtre, le génocide, le suicide, l'avortement, l'euthanasie et l'aide médicale à mourir. La suppression délibérée de la vie humaine par une intervention directe n'a rien d'un geste humanitaire. Il faut plutôt chercher à réduire au minimum la douleur et la souffrance des personnes mourantes et de celles qui sont tentées de s'enlever la vie, et non à supprimer leur existence. Efforçons-nous d'aider les personnes malades et handicapées à trouver un sens à leur vie, même et surtout dans leur souffrance. Consolons ceux et celles qui vivent une maladie terminale ou une condition chronique par notre présence authentique, un amour humain et l'aide médicale. Comme société et en tant qu'individus, choisissons de cheminer avec eux dans leur souffrance et ne contribuons pas à mettre fin au don de la vie.

Faire de l'aide médicale au suicide un « droit » n'est ni un vrai soin, ni un gage d'humanité. C'est fondamentalement une forme faussée de pitié, une déformation de la bonté envers nos frères et sœurs. La nouvelle loi laisse entendre qu'un être humain, une personne, cesse d'être une personne et perd sa dignité simplement en raison de la perte ou de la diminution de certaines capacités physiques et mentales. C'est faux. La vérité, c'est que notre propre humanité se détériore quand nous omettons de prendre soin des faibles et des mourants, et quand nous évitons délibérément de voir en eux, avec leurs maladies et leurs limites, des personnes dignes de vivre. La vraie compassion humaine consiste à partager la douleur de l'autre, à l'accompagner dans son cheminement – et non à s'en débarrasser. Le suicide assisté est une insulte à ce qu'il y a de plus noble et de plus précieux dans l'existence humaine, et constitue une injustice grave et une violation de la dignité de chaque personne humaine dont la tendance naturelle et intrinsèque est de préserver la vie. Il faut entourer nos personnes malades, mourantes, vulnérables et handicapées, d'amour et d'attention, de sollicitude et d'une compassion vraiment porteuse de vie. C'est pourquoi les soins palliatifs restent incontestablement le seul choix moral, efficace et indispensable, la seule option de vraie compassion, maintenant que notre pays s'est engagé sur ce chemin périlleux.

Saint Joseph, patron du Canada et patron de la bonne mort, priez pour nous.

Mgr Douglas Crosby, OMI

Évêque de Hamilton

Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada

Servants pour les messes des funérailles

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour servir aux messes de funérailles. Une formation vous sera donnée. N'hésitez pas à vous engager dans la vigne du Seigneur. Si le ministère vous intéresse, s'il vous plaît contacter le bureau de la paroisse (613-824-0787) ou la responsable Lise Deschenes au 613-830-6470. Nous comptons sur votre enthousiasme pour faire partie de cette belle équipe.

COIN DES ANNONCES

Cérémonies aux cimetières de quelques autres paroisses du diocèse

- Paroisse St-Albert de St-Albert : le 31 juillet à 9 h
- Paroisse St-Viateur de Limoges : le 7 août à 9 h 30
- Paroisse Saint-Grégoire-de-Nazianze de Vankleek Hill : le 14 août à 11 h
Apportez vos chaises. En cas de pluie, la messe aura lieu à l'église.
- Paroisse St-Isidore : le 21 août à 10 h 30
- Paroisse Saint-Benoît-Labre de Wendover : le 21 août à 10 h 30 - avec messe
- Paroisse Saint-Paul de Plantagenet : le 21 août à 14 h - avec messe
- Paroisse Ste-Thérèse d'Avila de Marionville : le 28 août à 9 h

Le 142^e pèlerinage annuel à Sainte-Anne-de-Beaupré et Cap-de-la-Madeleine

Il aura lieu les **13 et 14 août**. Le célébrant accompagnateur sera Mgr Paul-André Durocher, archevêque de Gatineau. Le pape François encourage chacun d'entre nous à faire un pèlerinage au cours de l'Année de la Miséricorde. L'archidiocèse de Québec a désigné une Porte de la Miséricorde au sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré. Vous aurez également l'occasion de participer à un « chemin de la miséricorde » le samedi à Sainte-Anne. Renseignement : Mike Budge 613-224-8110; www.ste-anne-de-beaupre.com

PENSÉE DE LA SEMAINE

La vie est une aventure, ose-la; la vie est bonheur, mérite-la; la vie est la vie, défends-la. (Mère Teresa)

RIONS UN PEU

- Jean demande à son ami : « Peux-tu me prêter ton complet noir? »
- L'ami lui répond : « Bien sûr! Pour quelle occasion? »
- Jean lui dit : « Mon père est mort. »
- Trois mois plus tard, l'ami lui demande son complet. Jean lui répond : « Impossible! C'est mon père qui le porte! »

Bonne semaine à vous toutes et tous!